

DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT À L'INSTALLATION DES JEUNES MÉDECINS



GEMINSTAL



INFORMATIONS

Pour définir et mettre en œuvre votre projet professionnel, sur les différents modes d'exercices et les aides à l'installation.



ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

Pour vous guider dans votre réflexion et la construction de votre premier projet de carrière.



LEVER LES CRAINTES

Concernant les démarches administratives en lien avec votre projet professionnel.

Les coordonnées de votre réfèrent(e) GEMINSTAL :

TERRITOIRE ALSACIEN

03 68 85 39 72

geminstal@unistra.fr

TERRITOIRE CHAMPARDENNAIS

03 26 91 83 53

geminstal@univ-reims.fr

TERRITOIRE LORRAIN

03 72 74 60 42

geminstal@univ-lorraine.fr

Plus d'informations sur le PAPS

(Portail d'accompagnement
des professionnels de santé
Grand Est)



Pour qui ?

Le dispositif d'aide à l'installation **GEMINSTAL** (Grand Est Médecins INSTALLation) est un dispositif dédié aux **étudiants en médecine, aux internes et aux jeunes médecins de toutes spécialités** dès l'internat, pour la construction et la mise en œuvre de leur **projet professionnel**, qu'il soit **libéral, salarié ou mixte**.

LE DISPOSITIF GEMINSTAL

Vous fait profiter d'un réseau de professionnels et facilite votre installation ou votre insertion professionnelle

QUELS SERVICES ?

- ✔ **Une écoute** de votre situation personnelle et de vos souhaits d'exercice
- ✔ **Une présentation** des différents modes d'exercice possibles et des aides et avantages mobilisables en fonction du lieu et des modalités d'installation envisagés
- ✔ **Des annonces** professionnelles pour découvrir les opportunités du territoire pressenti (remplacement, collaboration, reprise de patientèle, poste vacant...)
- ✔ **Des mises en relation** avec les personnes ressources et un réseau actif pour votre projet



GEMINSTAL est un service **SANS ENGAGEMENT** et **GRATUIT**

Comment ?

Cet accompagnement assuré par **un(e) référent(e) GEMINSTAL** s'organise en **entretiens présentiels ou distanciels** sur rendez-vous dédiés. Une **approche globale, personnalisée** de votre projet, permet de veiller au respect de votre **futur équilibre professionnel et privé**. L'entretien se déroule en toute confidentialité, avec une **individualisation du parcours et des conseils dispensés**.

Quand ?

Le suivi de votre projet professionnel peut se dérouler **dès la première année de l'internat** et tout au long de celui-ci jusqu'au moment de l'installation ou de la prise de poste effective. Un premier contact peut être pris lors de la demande d'information au sujet d'une demande de CESP (Contrat d'engagement pour le service public).



Union régionale des professionnels de santé Médecins Libéraux



Ordre National des Médecins CROM Grand Est
Conseil régional de l'ordre des médecins



Syndicat Autonome des internes en Alsace



Associés généralistes jeunes installés et remplaçants



Comité des internes de Reims Champagne Ardenne



Association des internes en médecine générale de Reims



Rassemblement Autonome unifié Lorrain



Regroupement Autonome des généralistes jeunes installés et remplaçants



Fédération hospitalière de France



Fédération des hôpitaux et d'aide à la personne privés solidaires



Fédération des hôpitaux et cliniques privés de France

Avec le soutien de



Grand Est

